

Délibération du conseil municipal du 23 juillet 2026 n°D2026_54**Publiée sur le site internet de la commune le : 29 juillet 2026****MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy**

L'an deux-mille-vingt-six le vingt-trois juillet à dix-neuf heures, les membres composant le conseil municipal de la commune de Vougy légalement convoqués le 7 juillet 2026, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie située 1 route de Genève à Vougy, sous la présidence de M. MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy.

Présents : 18

Quorum atteint

Absents : 2

Dont 1 absente ayant donné pouvoir :

- DEBBICHE Frédérique ayant donné procuration à JACQUARD Hervé

Votants : 19

Secrétaire de séance : Mme CAPRI Brigitte, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

NOM Prénom	Présent	Absent	NOM Prénom	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		GENOVA Antonio	X	
LAURENSEN David	X		PEPIN Nathalie	X	
CAPRI Brigitte	X		AZZOPARDI Karen	X	
DÉPOISIER Mathieu	X		DEPOISIER Fabrice	X	
PASQUALIN Martine	X		LEDRU Sindy	X	
VALENTINI Christian	X		VOTTERO Cédric	X	
MENEGON Daniel		X	AKKAOUI Clémence	X	
SCANU Stéphane	X		DEBBICHE Frédérique		X
DECROUX Elisabeth	X		JACQUARD Hervé	X	
BOUACHRAOUI Saïda	X				

OBJET : SUBVENTION OCTROYÉE À L'ASSOCIATION « GROUPEMENT DÉPARTEMENTAL DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE DE HAUTE-SAVOIE

Monsieur le Maire :

- présente à l'assemblée une demande de subvention de l'association du Groupement des Lieutenants de Louveterie de Haute-Savoie.
- rappelle le montant de 200 € octroyé pour l'année 2025.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** l'attribution d'une subvention à l'association du Groupement des Lieutenants de Louveterie de Haute-Savoie d'un montant de 200 € pour 2026.
- **AUTORISE** le maire à procéder au versement de ladite subvention à l'association Groupement des Lieutenants de Louveterie de Haute-Savoie.

La secrétaire de séance,



CAPRI Brigitte

Le Maire,



MASSAROTTI Yves

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.